

Toute une vie dans les foyers



Tady, le jeune
Ethiopien. Photo :
Gervais

Cette histoire est le témoignage atypique d'un jeune requérant d'asile éthiopien qui a passé plus de sept ans dans des centres de requérants d'asile. Arrivé en Suisse à 12 ans comme mineur non accompagné, tout lui semblait propice au départ. Cependant, après plusieurs années de vie cloîtrée, voici aujourd'hui notre jeune enfant de cœur transformé en loup, cible privilégiée de nombreux tumultes.

Dans la petite chambre où trois lits occupent respectivement trois angles, un seau de poubelle titille l'oreiller de Tady Yalew à côté d'une table sur laquelle on peut retrouver quelques documents importants, des plats crasseux et des ustensiles de cuisine. En dessous, quelques petites marmites cohabitent et laissent échapper l'odeur d'un repas à peine mijoté qui parfume les lieux. A proximité, les tennis de fortune sont parfaitement rangés. Au physique, Tady est plutôt petit, environ un mètre soixante-sept pour soixante kilos. Avec ses longs cheveux noirs frisés soutenus par un bandeau et

une barbe soigneusement taillée, il nous fait penser à un Américain ou un Jamaïcain. Son accoutrement lui donne l'allure d'un rappeur. On le dit réservé par nature, et croyant si l'on en juge par son inséparable collier à la croix de Jésus. Certains requérants du foyer de Ste-Croix le jugent quand-même très sociable.

« Après le centre d'enregistrement et de procédure de Vallorbe, mon frère et moi avons vécu successivement au centre de Chiasso, puis à l'abri PC de Bussigny au milieu des adultes. C'était très difficile, parce qu'il fallait se prendre en charge tout seuls à 12 ans. Après trois mois nous sommes allés dans un foyer pour mineurs du Service de protection de la jeunesse (SPJ) à Romainmôtier, puis à Lausanne où nous suivions l'école obligatoire. Nous avons ensuite poursuivi notre chemin dans un centre pour mineur non accompagné de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), également à Lausanne, pendant environ trois ans. Là j'ai débuté une formation de peintre en bâtiment et d'agent d'entretien à la Maison des jeunes de Lausanne.

Au bout d'un certain temps, la vie au centre était devenue un calvaire. J'ai alors effectué une demande auprès pour aller vivre avec une famille d'accueil, ce qui m'a été accordé. En dépit du soutien de mes deux familles d'accueil successives, qui n'ont jamais ménagé leurs efforts et à qui je dis merci beaucoup pour leur soutien indéfectible et leurs conseils, j'étais dépressif. Je continuais ma formation mais suite à l'absorption d'alcool qui m'a poussé faire des conneries, j'ai fait à plusieurs fois de la prison. Je buvais de plus en plus, je buvais au delà des limites et après ma dernière sortie de prison, on a exigé que je retourne en foyer. J'ai demandé si je pourrais habiter dans l'un des foyers de Lausanne proche de mon frère, mais la demande a été rejetée et j'ai été transféré à Ste-Croix, où je vis depuis un an et quatre mois. »

Il soupire un instant, et d'une voix grave il reprend : « Cela fait sept ans que je suis en Suisse. Dans les foyers, j'ai

beaucoup appris : le français, la peinture et la culture de ce pays. Mais je vois les autres gens qui arrivent : ils font six, sept mois en foyer puis partent en appartement. Quant à moi je suis toujours comme un nouveau et ça me décourage. De son côté l'EVAM ne regarde que les erreurs que j'ai commises, mais jamais tout ce que j'ai fait de bien. J'ai finalement obtenu un transfert en logement individuel, mais une semaine plus tard j'ai été convoqué par la directrice du foyer, qui m'a annoncé son annulation, prétextant que je ne le méritais pas. Ça m'a bouleversé parce que je voulais être indépendant, et après sept ans, pour moi, c'était mérité. »

Tady affirme qu'il n'a jamais vendu de drogue ni volé dans les magasins. Il connaît mieux la Suisse que son pays d'origine, mais avoue qu'il est découragé de la vie, sans plus aucune motivation, ce qui le pousse à boire de l'alcool. Il s'indigne : « C'est toujours moi qu'on accuse : le jour où l'équipe nationale suisse affrontait celle d'Espagne en Coupe du monde, un incendie s'est produit dans ma chambre en mon absence et la police m'a interpellé. Quand il y a des vitres qui se cassent ou tout autre dégât, c'est encore Tady. Il est vrai que pendant la même période, j'ai brutalisé une copine du foyer qui m'avait manqué de respect, j'ai perdu la maîtrise. Maintenant on m'annonce que je suis transféré au foyer de Bex. Je suis pourtant contre... Faites quelque chose pour me sauver ! »

La situation de Tady Yalew, peut-on la classer dans le registre des enfants délinquants ? Selon lui, non. Mais Cécile Ehrensperger, responsable du secteur Nord et Ouest de l'EVAM, ne lui reconnaît pas entièrement ce brillant passé, qui lui aurait sans doute permis de prospérer comme son frère, électricien aujourd'hui autonome financièrement.

La responsable affirme que « la police n'a pas inculpé Tady faute de preuve, mais de forts soupçons pèsent contre lui. » Elle reconnaît par ailleurs que la prise en charge des mineurs avant 2006 était lamentable, et que le phénomène migratoire

est douloureux. Mais l'annulation de son transfert en logement individuel a pour objectif de l'envoyer près de sa famille d'accueil à Bex et de ne pas le laisser s'alcooliser. « Cela n'est pas destiné à l'envoyer aux oubliettes, mais plutôt à lui dire de construire lui-même sa vie, de se responsabiliser et de reconnaître qu'il a besoin d'une prise en charge médicale. »

De Bex aujourd'hui où le jeune Ethiopien continue son existence, Tady déclare que ça ne va pas vraiment, mais il reconnaît toutefois que c'est mieux que Sainte-Croix. Là il a plus de possibilités, il rencontre très souvent l'intendant qui lui confie des tâches d'entretien. Il est volontaire et motivé, ce qui est tout à fait le contraire de Sainte-Croix où il ne faisait rien du tout. L'effet Cécile semble avoir porté ses fruits. Suite à une sélection assez serrée, il a même été retenu tout récemment pour deux semaines de travaux d'intérêt général dans les pâturages d'Ollon, ce qui lui a même valu une interview sur Radio Chablais. Il envisage aujourd'hui de refaire une autre demande de transfert en logement individuel auprès de sa nouvelle directrice avec qui il a de bons rapports.

Gervais NJINGO DONGMO